



Association
Sécurité Est Lausannois

Conseil intercommunal
p.a. Police Est Lausannois
rue de la Poste 9
Case postale
1009 Pully

Procès-verbal N° 01/2023

Séance du jeudi 15 juin 2023 à 18h30

Forum de Savigny

Sous la présidence de Monsieur Fritz Burri

Le Président, M. Fritz Burri, ouvre la séance à 18h35 et remercie la Commune de Savigny pour la mise à disposition de la salle.

Il salue la présence des personnes suivantes : les membres du Comité de Direction, à savoir M. Jean-Marc Chevallaz, président, Mmes Céline Dillner-Reichen et Nathalie Greiner, M. Gil Reichen, M. le Commandant Dan-Henri Weber, secrétaire du CoDir, Mme Corinne Fleury, assistante de direction, ainsi que Mme Sandra Gillard, Présidente du Conseil communal de Belmont.

1. Appel et acceptation de l'ordre du jour

Mme Anne-Françoise Richard, secrétaire, procède à l'appel. Mmes Lydia Masméjan et Lena Yersin, ainsi que M. Dominique Favre sont excusés. 16 membres sont présents. Le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 17 novembre 2022

La parole n'est pas demandée. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec les remerciements du Président à son auteur.

3. Communications du Bureau du Conseil

Aucune communication n'est parvenue au Bureau du Conseil.

4. Communications du Comité de direction

M. Jean-Marc Chevallaz, président du Comité de direction, informe de ce qui suit :

Le projet Odyssée, outil permettant de renouveler le système d'information central des polices vaudoises, suit son cours au travers de groupes de travail mis sur pied par la Police cantonale, en collaboration avec les polices communales.

Durant la semaine écoulée, les systèmes informatiques de plusieurs administrations et de sociétés informatiques ont été piratés. La société XPlain, chargée du projet, n'y a malheureusement pas échappé. Toutefois selon les informations reçues, cela ne porte pas préjudice à la poursuite du projet.

Un groupe de travail traitant de la mutualisation des services Police-secours de la Police Est Lausannoise et de Police Lavaux a été créé, sous la conduite du Commandant Dan-Henri Weber. Ce groupe de travail a rédigé en avril 2023 un rapport d'initialisation afin de permettre aux autorités d'avoir un aperçu de la situation, des risques et des opportunités de maintenir le statu quo, respectivement de poursuivre le projet vers un regroupement des effectifs opérationnels en une seule unité appelée Police-secours Lavaux. Le CoDir de la Police Est Lausannoise a validé la poursuite de l'analyse du projet, permettant ainsi aux cadres opérationnels des deux corps de police de présenter à leurs CoDir respectifs un projet complet d'ici la fin de l'année 2023. Les premiers travaux à entreprendre sont la création d'un Comité de pilotage, la rédaction et la signature du mandat de projet, ainsi que la mise en place du groupe de travail. Il sied de préciser que l'analyse peut être arrêtée en tout temps s'il devait s'avérer que le projet n'a aucune chance d'aboutir, ceci pour diverses raisons.

Un projet de nouvelle péréquation intercommunale vaudoise a été mis en consultation auprès des communes. Ce projet découle d'un accord sur les bases d'une nouvelle péréquation intercommunale signé entre le Conseil d'Etat, l'Union des Communes Vaudoises et l'Association des Communes Vaudoises. A l'article 2 de cet accord, intitulé « Facture policière », il est indiqué que les montants de base de la facture policière, autrement dit le montant facturé aux communes par l'Etat pour l'exercice des missions générales de police par la Police cantonale, seront répartis entre les communes selon les principes suivants :

- 65% à charge des communes qui délèguent leurs tâches de police à la Police cantonale
- 35% répartis entre toutes les communes selon leur population.

Ce résultat est le fruit d'importantes discussions au sein du Conseil cantonal de sécurité. Cette nouvelle a d'importantes conséquences positives pour les communes de l'ASEL.

5. Assermentation de MM. Dominique Favre, Benoît Grossenbacher, David Hausermann et Juan José Sanchez

M. Dominique Favre est excusé et sera assermenté lors de la prochaine séance.

Après s'être présentés à tour de rôle à l'assemblée, MM. Benoît Grossenbacher, David Hausermann et José Sanchez sont assermentés par le Président du Conseil.

6. Election d'un nouveau membre de la Commission de gestion

Suite au départ de M. Bérard, il y a lieu de nommer un nouveau membre à la Commission de gestion, issu de la commune de Belmont. M. Jean-Charles Bartolacelli est élu à l'unanimité.

7. Préavis du Comité de direction N° 01-2023 – Comptes 2022

- Le Président passe en revue les comptes 2022 par centres de charges.
- Le Président donne la parole au rapporteur de la Commission, Mme Anne Schranz, présidente de la Commission de gestion. Cette dernière indique ne rien avoir à ajouter à son rapport et invite les membres à adopter ses conclusions qui sont identiques à celles du préavis.
- Le Président ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président lit les conclusions et passe au vote.

- Le préavis N° 01-2023 est accepté à l'unanimité.

8. Préavis du Comité de direction N° 02-2023 – Rapport de gestion 2022

- Le Président passe en revue le rapport de gestion 2022 par départements.
- Le Président donne la parole au rapporteur de la Commission, M. Jean-François Spring, membre de la Commission de gestion, qui recommande d'approuver la gestion relative à l'exercice 2022.
- Le Président ouvre la discussion.
- La parole n'étant pas demandée, il lit les conclusions et passe au vote.
- Le préavis N° 02-2023 est accepté à l'unanimité.

Le Président adresse ses remerciements aux membres de la Commission de gestion pour leur engagement et leur travail.

9. Divers et propositions individuelles

M. Chevallaz informe que la cérémonie d'assermentation et de promotion de Police Est Lausannoise se tiendra à Pully le mardi 5 septembre 2023 à 18h30.

Les Membres sont informés que la prochaine séance du Conseil intercommunal est fixée au **jeudi 2 novembre 2023** à la Maison Pulliérane à Pully.

Au terme de la séance, Monsieur Jean-Claude RoCHAT, Municipal à Savigny, convie les conseillères et conseillers à un apéritif.

La séance est levée à 19h05.

Pully, le

Le Président

La Secrétaire

Fritz Burri

Anne-Françoise Richard

Distribution :

- aux membres du Conseil intercommunal
- aux membres du Comité de direction
- à la préfecture de Lavaux-Oron